

LA PHRASE

« Nous continuerons à œuvrer pour la participation des entreprises privées à la gouvernance de la future structure de gestion des ports d'Haropa »

Erwan Le Meur, DG adjoint de Paprec

PORTRAIT

Simon Laisney
Urbaniste solidaire p. 16



LE CHIFFRE

17,3

millions d'arrivées dans les hôtels franciliens au 1^{er} semestre 2019, soit la 2^e meilleure année en 10 ans, en très léger recul par rapport à 2018 (- 0,1 %). (Source Région)

SUR NOTRE SITE

Emerige / Alstom / JCDecaux
TVK / CCI Paris-Ile-de-France
Linkcity / Icade / REI habitat
Grosvenor / Bird / Keolis / Nacarat
Sogeprom / Maximilien / Siaap
FFB / Enedis / GRDF / Novaxia
Ile-de-France mobilités / Gecina
Paris 2024 / Eiffage / Covivio
Ogic / Numa / SemPariSeine
Citallios / Sadev 94 / Haropa
Institut Paris region / Syctom
Fermes de Gally / uapS / Arep

lejournaldugrandparis.fr

Le journal du Grand Paris

ENTREPRISES / TERRITOIRES / INNOVATIONS / ATTRACTIVITÉ

SOMMAIRE

LA SEMAINE

P. 2 À 4

Xavier Lemoine dénonce « les évolutions aberrantes » de la fiscalité locale
L'élu a écrit au préfet de région pour signaler les effets de la création des EPT.

Loi SRU : Neuilly-sur-Seine obtient gain de cause contre l'Etat

Paris Parc : visite virtuelle d'un incubateur signal à Jussieu

EMPLOI

P. 5

Le chômage baisse partout en Ile-de-France, sauf en Seine-et-Marne

DOSSIER

P. 6 À 9

Architecture - Portrait d'agence
TVK : Savant éclectisme

TERRITOIRES

P. 10 ET 14-15

Une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre pour la ZAC du Sycomore

Une stratégie commerciale unique pour Grand Paris Sud et Cœur d'Essonne

Benjamin Griveaux lance un appel aux maires de petite couronne

MARCHÉS PUBLICS

P. 11

JO 2024 : AMO pour l'emploi et le développement territorial

AXE SEINE

P. 12-13

Erwan Le Meur, directeur général adjoint de Paprec

« Catherine Rivoallon effectue un travail de grande qualité »

Logement : les propositions de l'Amif

Face aux mesures de la loi Elan et compte tenu d'une déperdition progressive des compétences d'urbanisme des maires, l'Association des maires d'Ile-de-France (Amif) formule une série de propositions, réunies dans un livret prochainement rendu public. Il s'agit, indique Stéphane Beudet en préambule de ce travail marqué par le pragmatisme, « de souligner les points de consensus entre les maires et d'alerter les pouvoirs publics sur les difficultés qu'ils rencontrent pour conduire leur politique locale du logement ».

« L'évolution législative va dans le sens d'un affaiblissement des compétences des maires en matière de logement, et n'apporte aucune visibilité et opérationnalité réelle sur la question de plus en plus sensible de l'hébergement », déplore les maires d'Ile-de-France. L'Amif propose, globalement, « que la loi incite à la mise en œuvre de dispositifs de gouvernance permettant un exercice des compétences intercommunales en matière d'habitat concerté avec les communes, de sorte que toute action ne puisse se faire sur le territoire d'une commune sans l'aval du maire concerné ».

Renforcer la concertation avec les

maires pour élaborer les PLUI, donner aux maires une voix prépondérante sur le représentant de l'intercommunalité au sein des conférences intercommunales du logement (CIL) et des commissions d'attribution des logements (CAL) figurent en bonne place parmi ces propositions. « Le seuil des 12 000 logements, imposé par la loi Elan, ne permet pas d'avoir des organismes HLM qui proposent une

offre de logements gérée en proximité avec les maires et les locataires », estime l'Amif, qui demande que ce seuil « soit revisité ».

Les élus appellent, par ailleurs, à réduire l'objectif de cession de logements sociaux en Ile-de-France, fixé à 1 % du parc, soit 45 000 unités annuelles, redoutant une baisse du parc social. L'Amif demande que le dispositif de réduction du loyer de solidarité, compensant la diminution des APL, « soit revu pour qu'il ne pénalise pas les logements sociaux ».

L'Amif estime aussi qu'un des leviers d'action, face à une demande toujours plus soutenue, pourrait être d'inciter à la vente de logements sociaux aux organismes de foncier solidaire. Enfin, l'association demande davantage de pédagogie sur les aides proposées par les différents acteurs du logement, tout en simplifiant les démarches. ■

ÉDITORIAL

par Jacques Paquier
rédacteur en chef



Les élus franciliens appellent à réduire l'objectif de cession de logements sociaux

INTERVIEW

« Catherine Rivoallon effectue un travail de grande qualité »

Directeur général adjoint de Paprec en charge de l'Ile-de-France, président de la communauté portuaire de Gennevilliers, vice-président de Seine Port Union et président de Federec BTP, Erwan Le Meur se félicite de l'écoute dont témoigne, selon lui, Catherine Rivoallon et ses équipes, chargées de préfigurer la fusion des trois ports de l'axe Seine.

JGP : Rappelez-nous vos différentes responsabilités et mandats ?

Erwan Le Meur : Je suis le directeur adjoint du groupe Paprec en charge de l'Ile-de-France. Paprec est le leader du recyclage des déchets en France et en Ile-de-France, notamment pour ce qui concerne les déchets du bâtiment. A propos des déblais du Grand Paris express, il est difficile de dire que nous sommes leaders : nous sommes en tout cas très impliqués, notamment par le biais de notre *joint-venture* avec le groupe Cemex, sur le traitement des terres du Grand Paris express. Nous traitons aujourd'hui environ 15 % des terres des chantiers du métro automatique. Je suis également président de la communauté portuaire de Gennevilliers depuis 2010, qui regroupe une soixantaine d'entreprises, caractérisées naturellement par des liens très forts avec Haropa et donc avec le projet de fusion des ports de l'axe Seine. Nous sommes, à ce titre, adhérents de la fédération des communautés portuaires de l'axe Seine - SeinePort Union - que j'ai présidée pendant un an et qui est désormais, depuis fin juillet, présidée par mon ami Olivier Jamey, président de la communauté portuaire de Paris.

J'en reste vice-président. Je préside par ailleurs Federec BTP, filière qui regroupe les entreprises qui gèrent les déchets de chantiers du bâtiment en France. Mais au quotidien, c'est Paprec qui représente naturellement une très large majorité de mon temps d'action...

JGP : Vous êtes impatient sur la réforme des ports de l'axe Seine, et leur plus grande intégration ?

Catherine Rivoallon, présidente d'Haropa-Ports de Paris chargée de préfigurer la fusion des trois ports de l'axe Seine, effectue un travail de grande qualité qui me rend confiant sur l'issue de sa mission. Tant en termes de temporalité du projet que de compétences de la future structure portuaire. Le fait que Catherine Rivoallon vienne du secteur privé fait que nous, entreprises privées, nous nous sentons écoutées. Elle se montre d'ailleurs très à l'écoute de l'ensemble des acteurs concernés. Et, de plus, sensible aux questions de marketing, sur lesquelles les marges de progrès demeurent importantes. Nous restons vigilants sur deux aspects : nous continuerons à œuvrer pour que ce travail de préfiguration ne soit pas ralenti par qui que ce soit. Et sur la participation



Erwan Le Meur
Directeur général adjoint de Paprec

des entreprises privées à la gouvernance de la future structure.

JGP : Vous êtes peu représentés aujourd'hui ?

Aujourd'hui, un siège au conseil d'administration du port de Rouen est occupé par un représentant de l'Union portuaire rouennaise. Pour le reste, que ce soit au Havre ou à Paris, nous ne sommes pas représentés au sein du conseil d'administration des

ports. Or il faut permettre, encourager, libérer l'innovation, qui vient le plus souvent des entreprises. C'est un des points essentiels : qu'il s'agisse de tourisme, d'économie circulaire, de verdissement de la flotte, du développement du transport fluvial en France. C'est la raison pour laquelle nous pourrions, en participant à une future gouvernance, être force de proposition sur la nature des investissements à réaliser, sur les bons virages à prendre, sur le rayonnement de la structure. Un autre point est fondamental, et la réforme je l'espère le permettra : c'est la capacité à faciliter l'accueil des entreprises qui souhaitent s'implanter sur l'axe. Dans les ports du Range Nord, tout est mis en œuvre pour faciliter cet accueil et nous souffrons de cette concurrence.

JGP : Paprec traite les déchets de chantier des gares du Grand Paris express ?

Une partie de ces déchets, comme des autres chantiers parisiens, est

« Améliorer les transports dans le port de Gennevilliers »

« Le port de Gennevilliers est rempli, se félicite Erwan Le Meur. Nous ne sommes plus en capacité d'accueillir des entreprises consommatrices d'espace. Cela montre bien son impérieuse nécessité. Et cela indique aussi qu'au-delà de Gennevilliers, il faut défendre les implantations industrielles en ville, ou proches de Paris. Il faut défendre ces implantations, promouvoir les ports, faire en sorte qu'ils s'inscrivent durablement dans leur urbanisme, en symbiose avec les collectivités et leurs administrés. Les projets de Roland

Castro ou d'autres de transformer le port en zone de loisirs et de logements sont derrière nous, même s'il convient de rester vigilants. Il faut, pour continuer à mieux s'insérer, que l'on continue à embaucher local mais, pour cela, il convient d'améliorer la desserte en transport collectif dans le port. C'est une des missions importantes de notre association que d'influer pour réussir la transformation du port sur ces points. Nous y travaillons avec Ile-de-France mobilités et Haropa au quotidien. »

transportée par voie fluviale grâce à une péniche qui effectue une navette entre Paris et Gennevilliers, permettant de vider les quais de la Capitale sur les sites de Raboni, distributeur de matériaux de construction, qui dispose de sites en bord de Seine et avec lequel Paprec a un partenariat historique. Cette péniche est en quelque sorte l'omnibus du transport de déchets des bâtiments, ceux des artisans notamment, ramenés à Gennevilliers pour faire en sorte qu'ils puissent y être triés.

JGP : Où vont ensuite ces déchets ?

Après leur séparation sur une chaîne de tri, ils sont, en fonction de leur nature, concassés pour leur partie inerte pour produire des matériaux de sous-couches routières, une autre partie, inerte également mais pas recyclable, part dans l'Oise pour combler des carrières. Le plastique et la ferraille sont recyclés, de même que le plâtre pour refaire des plaques de plâtre à Vaujours, chez Placoplatre. Quant au bois, il est recyclé sur un site Paprec à Belloy-en-France, dans le Val d'Oise. Nous possédons des lieux de stockage, en dehors de l'Île-de-France, de déchets de classes 2 et 3, mais, par génétique, nous sommes des recycleurs.

JGP : Quel regard portez-vous sur les débats autour du projet de loi sur l'économie circulaire qui va être prochainement examiné par le Parlement ?

Nous sommes surpris par la façon avec laquelle le gouvernement aborde le sujet de la consigne, sur les bouteilles en PET. Nous pensons qu'il existe d'autres solutions, plus appropriées, que celle de mettre en place une consigne de récupération des bouteilles plastiques. A propos de la responsabilité élargie du producteur (REP) relative aux déchets du bâtiment, nous sommes avec Federec BTP en pleine discussion avec le gouvernement. Nous venons de rencontrer Brune Poirson, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire à ce sujet. Des discussions sont en cours. Federec BTP y est totalement associée. Le gouvernement semble à l'écoute. Dans ce domaine, Federec BTP et 13 autres organisations

viennent de mener une étude que nous avons remise au gouvernement. Elle vise à formuler une série de propositions pour améliorer la gestion de déchets de chantier en France. Nous rappelons, en préambule, que cette gestion a connu d'énormes progrès en 10 ans. Beaucoup de choses ont été entreprises et se poursuivent. Nous ne sommes pas en retard. Pour améliorer encore la traçabilité de ces déchets de chantier, nous proposons la mise en place d'un organisme réunissant l'ensemble des fédérations concernées, à même d'organiser leur suivi et leur traçabilité. Nul besoin, selon nous, d'une organisation lourde et coûteuse qui n'améliorerait pas forcément les choses. Nous proposons une structure plus légère.

JGP : Vous vous félicitez d'une mobilisation accrue pour l'économie circulaire ?

De plus en plus d'acteurs, et pas seulement dans le secteur de la construction, s'intéressent à l'économie circulaire, et c'est une bonne chose. Il faut, en effet, que la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre s'y engagent. Parce que l'augmentation des taux de valorisation et de recyclage proviendra aussi de leur responsabilisation en la matière, notamment pour privilégier le recours à des matériaux de construction facilement recyclables par la suite. Toutes les questions liées au réemploi sont par ailleurs extrêmement intéressantes, même si cela ne représentera toujours que des petites quantités. Cela conduit à se poser les bonnes questions. Il faut tout mener de front.

JGP : La Société du Grand Paris se mobilise également sur la question ?

La Société du Grand Paris s'est fortement professionnalisée sur ces sujets, se dotant d'une véritable expertise. Le fait qu'elle sollicite l'État pour préciser un certain nombre de réglementations a fait bouger les lignes en la matière. Les choses évoluent dans le bon sens. Même si je pense que l'on pourrait avoir beaucoup plus recours au fleuve pour l'évacuation des déblais du GPE. Mais tous les acteurs concernés n'y sont pas toujours prêts ou disposés. ■